

Le contexte énergétique breton

Avec une production d'électricité atteignant seulement 11% de sa consommation en 2012, la Bretagne dépend fortement des régions voisines. Une situation qui, ajoutée à sa position péninsulaire, fait qu'il n'est pas toujours facile de maintenir la tension en bout de ligne pendant les pics de consommation hivernaux.

Une dépendance énergétique forte

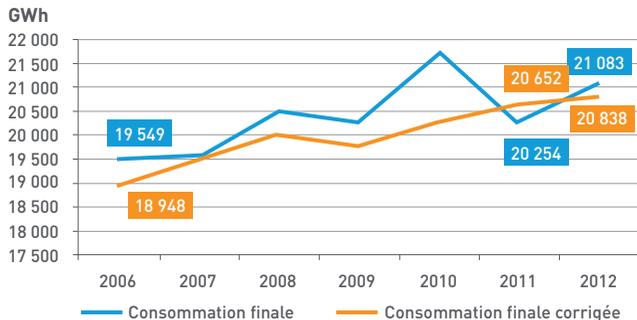
En 2012, la région Bretagne ne produit que 11% de l'électricité qu'elle consomme



Source: <http://www.ecowatt-bretagne.fr/>

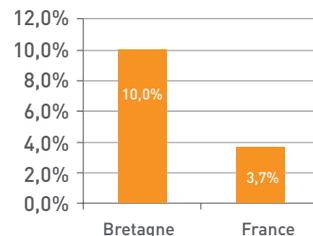
Une consommation électrique qui croît

Évolution de la consommation en Bretagne, depuis 2006



Valeurs 2012 provisoires - pertes non incluses

Évolution de la consommation finale corrigée de 2006 à 2012



Source : RTE, bilan électrique 2012 et perspectives 2013 en région Bretagne

Nos gestes comptent pour la planète !

Ce guide apporte des conseils et astuces pour réaliser des économies d'énergie en proposant des gestes simples pour modifier nos comportements et habitudes de consommation.

Les « gestes qui comptent » sont présentés en 8 thèmes organisés en 3 parties :

- le chauffage, l'eau chaude, la cuisson pour la partie « production de chaleur »,
- le lavage, le froid, l'éclairage, le multimédia pour la partie « électricité spécifique »,
- et pour finir les « économies d'eau ».

Les consommations domestiques en 2012

Le secteur résidentiel représente quasiment un tiers de la consommation énergétique totale en France. La répartition des consommations est la suivante :



INFOS PRATIQUES

Tout au long de ce guide, vous trouverez des données chiffrées d'économies d'énergie et d'économies financières estimées sur votre facture, si vous mettez en place « Des gestes qui comptent » ! Les données de référence utilisées dans les calculs :

- prix moyen du kWh électrique : 0,13 €
- prix moyen du m³ d'eau : 3 €
- composition d'un foyer : 4 personnes

Consommation d'énergie dans les résidences principales. « Les chiffres clés du bâtiment », Édition 2012, ADEME.

Le chauffage

Le poste « chauffage » représente 62,1% des consommations d'énergie des logements.



Des gestes qui comptent :

Les fenêtres, des parois froides !

➤ J'utilise des volets et rideaux

Les portes et les fenêtres, même de bonne qualité, sont des points faibles de l'isolation d'un logement. Utiliser des volets et rideaux réduit la sensation de parois froides.

➤ J'entretiens et je calfeutre mes fenêtres

Pour limiter les infiltrations d'air, vérifier l'état des portes et fenêtres et si besoin refaire l'étanchéité (mastic, joints...).

➤ A SAVOIR

➤ En cas d'amélioration de l'étanchéité des fenêtres, ou lors de leur remplacement, pensez à regarder si vous avez une ventilation mécanique en état de marche. Elle est indispensable pour un air sain dans la maison.

La régulation, tempérez vos besoins !

➤ J'installe des robinets thermostatiques sur mes radiateurs

Les robinets thermostatiques tiennent compte des apports de chaleur gratuits (rayons de soleil, cuisine) et réduisent l'arrivée d'eau chaude aux radiateurs pour maintenir la température de confort choisie. L'économie peut aller de 5 à 10%.

LE CONSEIL EN +

➤ Pour programmer les températures de consigne, faites installer un thermostat d'ambiance programmable par un professionnel !

➤ J'applique les températures en fonction des usages

Les bonnes habitudes pour un meilleur confort *	
Période de sommeil (22h à 6h)	16/17°C
Lever (6h à 8h30)	19°C
Temps de travail, école (8h30 à 16h)	16°C
Soirée (16h à 22h)	19°C
Absence prolongée (plus d'une journée) Hors gel	8°C

* Ces conseils d'utilisation sont faciles à suivre si votre logement est équipé d'un thermostat d'ambiance, de robinets thermostatiques et/ou d'une horloge de programmation. Attention au choix de l'emplacement de votre thermostat d'ambiance, demandez à votre conseiller info énergie.

Avec un thermostat d'ambiance, je fais 10 à 25% d'économie sur mon chauffage.

1°C en moins, c'est 7% d'économie !

Et la chaudière !

➤ J'entretiens régulièrement ma chaudière

Mal entretenue et mal réglée, une chaudière consomme plus d'énergie, (jusqu'à 50% en plus) pollue davantage, tombe plus souvent en panne et sa durée de vie est réduite.

L'eau chaude

Le poste « eau chaude » représente 12,1% des consommations d'énergie des logements.



Des gestes qui comptent :

Isoler aussi le chauffe-eau !

➤ J'isole mon chauffe-eau

Le ballon d'eau chaude et les canalisations de distribution doivent être bien isolés. Dans le cas contraire, il y aura d'importantes pertes d'énergie.

➤ A SAVOIR

➤ Il est important de connaître ses consommations d'eau chaude afin d'adapter au mieux le matériel (choix du type d'équipement, dimensionnement...).

➤ J'installe des mousseurs et des douchettes

Ces petits équipements permettent de réduire la consommation d'eau sans altérer mon confort. Les économies peuvent aller de 30 à 50% !



LES CONSEILS EN +

➤ J'éteins le chauffe-eau quand je m'absente

Le maintien en température de l'eau chaude et l'éventuelle veille du chauffe-eau sont des consommations d'énergie inutiles en cas d'absence de plusieurs jours.

➤ Je préfère les douches aux bains

Une douche consomme 2 à 4 fois moins d'eau qu'un bain.

ASTUCE : j'utilise un sablier de douche. Le temps moyen passé sous la douche est de 7 à 10 mn, le sablier va permettre de réduire le temps passé à 5mn et de réaliser une économie de 30 à 50% !



➤ Je me lave les mains à l'eau froide

Je laisse systématiquement le mitigeur sur la position froide pour éviter de demander de l'eau chaude. Je coupe le robinet quand je me savonne les mains.

➤ Je règle la température de l'eau chaude

Une température d'eau chaude réglée à 50°C pour un chauffe-eau instantané et à 60°C pour un ballon de stockage est suffisante pour limiter le développement de bactéries pathogènes, tout en évitant l'entartrage du chauffe-eau.

La cuisson

Le poste « cuisson » représente 6,9% des consommations d'énergie des logements.

Des gestes qui comptent :

La cuisson sans surconsommation !

➤ Je préfère une cuisson modérée... avec un couvercle

En couvrant les casseroles, poêles... pendant la cuisson, on réduit les pertes de chaleur et c'est 30 % d'économie.

➤ J'utilise un mode de cuisson adapté à mon équipement

En utilisant des casseroles à fond plat et de diamètre adapté à la taille du foyer, on évite de surconsommer !

➤ J'évite au maximum d'ouvrir la porte du four en cours de cuisson.

Chaque ouverture de porte équivaut à une perte d'environ 20% de chaleur.

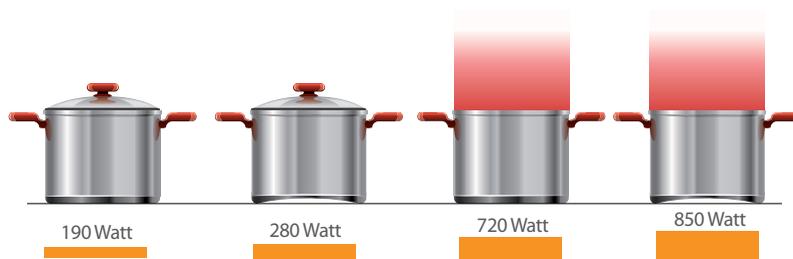
➤ J'évite de mettre des aliments encore congelés directement dans le four cela augmente sa consommation

À SAVOIR

➤ La consommation électrique des appareils de cuisson est en moyenne de 568 kWh/an, soit bien plus qu'un réfrigérateur performant !

➤ Les plaques de cuisson électriques et le four représentent à eux deux près des 3/4 de la consommation électrique du poste cuisson.

➤ Le préchauffage est rarement utile.



LES CONSEILS EN +

➤ Je mets les aliments à décongeler de préférence dans le bas du réfrigérateur plutôt qu'au micro-ondes. En plus d'économiser l'énergie du micro-ondes, cela fait également économiser l'énergie du réfrigérateur, par le froid apporté.

➤ J'éteins mes plaques et le four un peu avant la fin de la cuisson, grâce à l'inertie thermique mes aliments finissent de cuire sans consommer d'énergie.

Zoom sur les consommations d'électricité spécifique

Il s'agit de l'électricité nécessaire pour les services qui ne peuvent être rendus que par l'usage de l'énergie électrique (l'éclairage, l'électroménager...). Elle ne prend pas en compte l'eau chaude, le chauffage et la cuisson, qui peuvent utiliser différents types d'énergie.

Electricité spécifique

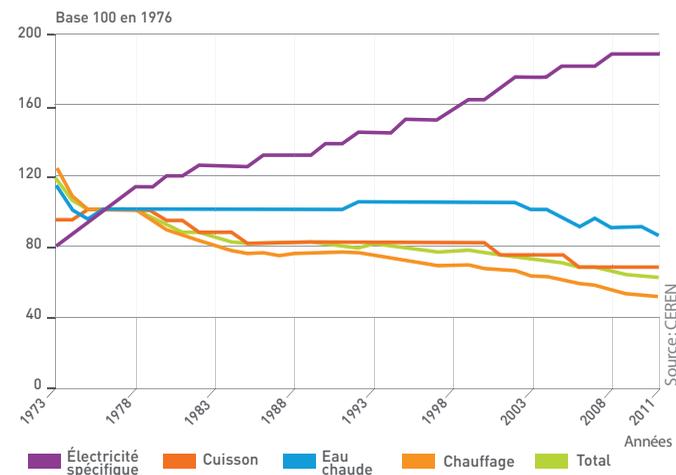
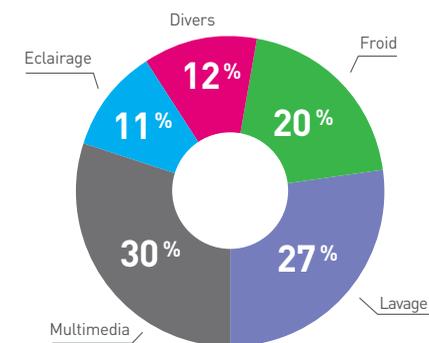
L'électricité spécifique représente 18,9% des consommations d'énergie à la maison.

Evolution des consommations d'énergie en France

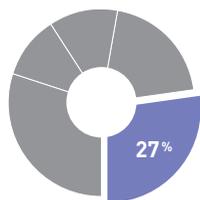
Depuis 1973, la consommation unitaire moyenne d'électricité spécifique à plus que doublé : + 131 % !

Ce phénomène s'explique notamment par la progression importante de l'équipements des ménages en appareils multimédias et électroménager, par l'augmentation de leur dimensionnement et de leur temps d'utilisation.

Répartition moyenne des postes de consommation d'électricité spécifique



Le poste « électricité spécifique » est le seul poste qui augmente tous les ans en France !



Le lavage

Le poste lavage qui comprend le lave-linge, le lave-vaisselle et le sèche-linge représente près d'un tiers des consommations d'électricité spécifique. Afin de consommer moins d'énergie, il est important d'avoir des appareils relativement récents et bien entretenus.

Des gestes qui comptent :

Le choix des cycles !

Je fais fonctionner économiquement le lave-vaisselle et le lave-linge

L'optimisation du choix du programme (notamment la touche « éco ») permet de consommer moins d'énergie et d'eau, même si le cycle est plus long.

Je préfère les basses températures pour laver le linge

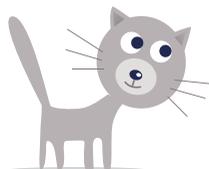
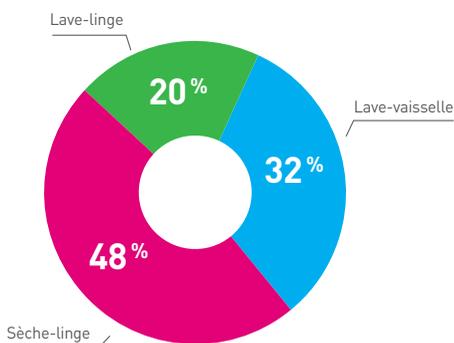
Les cycles à 90° sont à éviter car ils consomment trois fois plus qu'un cycle à 30°. Le prélavage n'est pas non plus indispensable !

Je privilégie une vitesse d'essorage importante même si j'utilise mon sèche-linge ensuite

Faire le choix d'une vitesse d'essorage importante sur mon lave-linge, c'est 100 fois plus économe que de mettre le linge trop humide dans le sèche-linge. Je réduis ainsi le temps de séchage et je peux même choisir le séchage « à l'air libre ».

À SAVOIR

Le sèche-linge est très énergivore, il consomme 2 à 3 fois plus d'énergie que le lave-linge !



Pas de gaspillage !

Je préfère le séchage à l'air libre

Je fais sécher le linge à l'air libre ou dans une pièce ventilée du logement.

Je remplis mes appareils de lavage

J'attends que mon lave-vaisselle ou lave-linge soit plein avant de lancer un nouveau cycle !

Si j'utilise mon sèche-linge

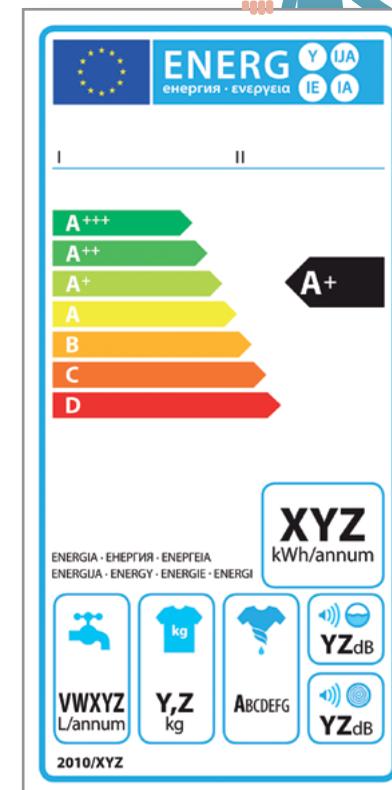
Je préfère un séchage plus long à température peu élevée qu'un séchage court à une température élevée

Je peux pré-sécher mon linge à l'air libre

Et n'utiliser le sèche-linge que pour parfaire le séchage, je diminue ainsi fortement sa consommation



L'ÉTIQUETTE ÉNERGIE, LE BON RÉFLEXE AU MOMENT DE L'ACHAT.



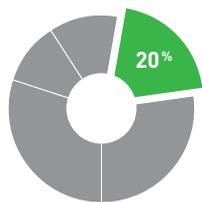
Une nouvelle étiquette énergie a fait son apparition en fin d'année 2010

LES CONSEILS EN ☒

Je raccorde les appareils de lavage sur l'eau chaude sanitaire

Ces appareils consomment beaucoup d'énergie pour chauffer l'eau. Si votre eau chaude sanitaire est produite à partir d'une énergie renouvelable

(solaire, bois), vous pouvez raccorder l'eau chaude directement sur l'appareil de lavage. Pour cela, vous pouvez installer un kit de raccordement ou acheter un appareil à double entrée.



Les appareils de froid

En moyenne, 636 kWh sont nécessaires pour refroidir et congeler nos aliments sur un an. Le poste « froid » représente environ 20% des consommations électriques spécifiques d'un ménage. Pour réduire cette consommation, il est important de posséder des appareils relativement récents, de les entretenir et de les placer au bon endroit.

Des gestes qui comptent :

Entretenir, c'est prévenir !

Je dégivre régulièrement mes appareils de froid

A partir d'1 cm de givre, ils consomment 30 % d'électricité supplémentaire.

Je vide et débranche mes appareils de froid lors d'une absence prolongée

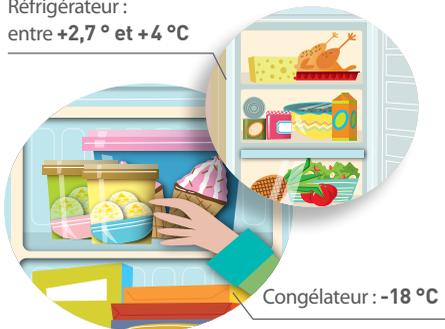
En débranchant vos appareils de froid avant vos départs en vacances, vous ferez des économies.

Les bons réglages !

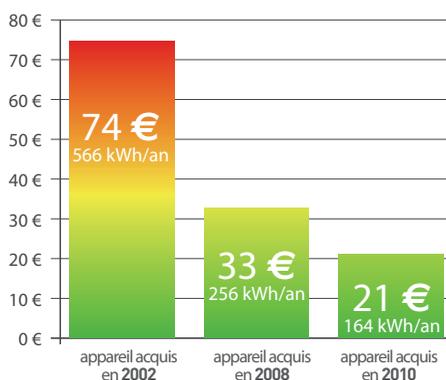
Je règle les appareils à la température de consigne avec un thermomètre de frigo

Je dépoussière régulièrement la grille arrière, cela peut générer +30% de consommation (1 à 2 fois par an)

Réfrigérateur :
entre +2,7 ° et +4 °C



Exemple de consommation pour un réfrigérateur d'un volume de 230 litres



LES CONSEILS EN +

Je vérifie l'étanchéité de mes appareils de froid

Les joints assurent l'étanchéité de la porte. S'ils sont abîmés, ils laissent passer le froid et font augmenter la consommation de l'appareil de 10 % en moyenne. Pour vérifier l'étanchéité, fermez la porte sur une feuille de papier et essayez de la retirer. Si elle ne résiste pas, c'est que les joints ne sont plus étanches. Un givrage rapide peut également être le signe d'une mauvaise étanchéité.

Attention au coup de « chaud » !

Je place mes appareils de froid loin d'une source de chaleur (fenêtre, four ou chauffage) ou de froid.

La consommation du réfrigérateur est directement liée à la température ambiante : s'il fait 23°C au lieu de 18°C dans la pièce, la consommation sera supérieure de 38 %. S'il fait trop froid, il peut s'arrêter. Il faut se référer à la classe climatique (sur la documentation technique et à l'intérieur de l'appareil)

Je ne mets pas d'aliments chauds ou tièdes dans mon réfrigérateur

J'attends qu'ils refroidissent à l'air ambiant avant de les mettre au réfrigérateur.

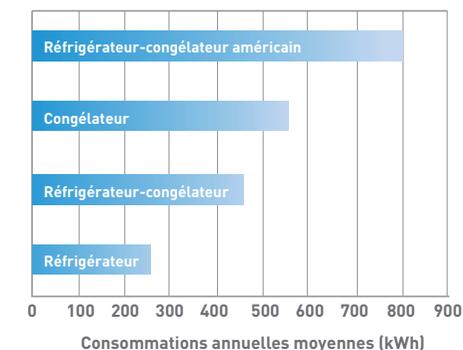
À l'inverse, mettre les aliments à décongeler dans le réfrigérateur lui fait économiser de l'énergie.

A SAVOIR

Le réfrigérateur ne fabrique pas du froid mais il évacue la chaleur par le condenseur situé à l'arrière. Attention donc de laisser un espace (10 cm) entre l'appareil et le mur pour une bonne évacuation de la chaleur (il en est de même pour un congélateur).

Couvrir les aliments avant de les mettre au réfrigérateur permet de réduire la consommation d'énergie (moins d'évaporation et donc de givre).

Zoom sur les consommations des équipements de froid



Classe climatique	Fourchette de températures ambiante
SN	de +10°C à +32°C
N	de +16°C à +32°C
ST	de +18°C à +38°C
T	de +18°C à +43°C

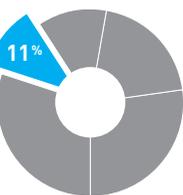
Si vous disposez d'une cave ou d'un cellier, la plupart des aliments présents dans votre réfrigérateur peuvent être stockés.

Ceci vous permettra éventuellement d'utiliser un réfrigérateur de plus petite taille (les bouteilles, pots ou conserves non entamés, les oeufs et certains fruits et légumes n'ont pas besoin d'être stockés au frigo).

Quelle taille pour le réfrigérateur

Le volume nécessaire dépend de la composition de la famille.
À titre indicatif :

Nombre de personnes	Contenance (en litre)
Célibataire	100 à 150
2 ou 3 personnes	150 à 250
3 ou 4 personnes	250 à 350
Plus de 4 personnes	350 à 500



L'éclairage

Allumer la lumière est un geste simple, mais pas anodin ! L'éclairage représente environ 11 % de votre facture d'électricité spécifique. Or, le meilleur éclairage reste la lumière naturelle. Essayez d'aménager votre logement en profitant au mieux de la lumière extérieure. Enfin, il existe plusieurs types d'éclairage plus ou moins consommateurs d'énergie.

Des gestes qui comptent :

Moins de puissance = moins de consommation !

Je réserve l'halogène pour des activités ponctuelles

Une lampe halogène peut consommer autant que tout l'éclairage de votre logement ! Trois lampes basse consommation de 20 W éclairent autant qu'un halogène de 500 W.



Attention à ne pas confondre les ampoules basses consommation avec certaines ampoules halogènes à économie d'énergie car ces dernières consomment beaucoup plus !

J'adapte la puissance de mes lampes en fonction des besoins

Je place des éclairages moins puissants dans les couloirs, la cage d'escalier ou la cave.

A SAVOIR

La valeur en lumen (l'efficacité énergétique) caractérise le flux lumineux qui correspond à la perception d'éclairage pour l'œil humain. Plus la valeur en lumen est haute et plus l'éclairage est important.

- Watts : puissance
- Lumen : quantité de lumière émise
- Kelvin : température de couleur

LES CONSEILS EN +

Je ne fais pas d'abus d'abat-jour

Leur couleur sombre peut absorber 50 à 80 % de la lumière, obligeant à multiplier les sources lumineuses.

Je nettoie mes ampoules

Éliminez la poussière de vos ampoules. Vous améliorerez de 40 % leur flux lumineux dans certains cas.

Zoom sur les leds

Les ampoules à LED sont adaptées à certains usages et peuvent par exemple remplacer les spots halogènes souvent situés en plafonnier de cuisine ou de salle de bain.

A SAVOIR

Il ne faut pas jeter les ampoules basse consommation à la poubelle, même si elles sont cassées. Il faut les ramener en magasin ou en déchetterie.

Bien choisir ses ampoules :

Je regarde :

- la classe énergétique: choisir des ampoules en classe A,
- Le flux lumineux (en lumens) plutôt que la puissance (en watts)

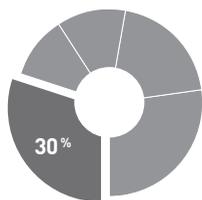
Puissance d'une ampoule à incandescence (en W)	15	25	40	60	75	100	150	200
Flux lumineux indicatif (en lumens) pour obtenir une lumière	130	240	440	750	990	1420	2290	3220

- La température de couleur : entre 2500 et 3400 kelvins pour obtenir un blanc chaud proche de celui des ampoules à incandescence

- Le temps d'allumage : important pour les zones de circulation (couloirs, escaliers...)
- Le nombre de cycles d'allumage et d'extinction: surtout pour les zones de circulations, caves, WC
- Si besoin: capacité à être utilisé avec un variateur et à l'extérieur

Flamme d'allumette 1700 K	Lumière du jour 5500 - 6500 K
Flamme d'une bougie 1850 K	Flash électronique 5200 - 6500 K
	Spot halogène (Flood) 3400 K
	Lampe "CP" de studio 3350 K
Ampoule ordinaire 2865 - 3000 K	Lampe à arc au Xénon 6420 K





Multimédia

C'est le poste qui progresse le plus chaque année parmi les consommations électriques spécifiques des logements. Ce poste regroupe les consommations des équipements audio, vidéo, hifi, informatique... et toutes les veilles qui peuvent être consommées par ces appareils.

Des gestes qui comptent :

Les consommations cachées

➤ Je ne laisse pas mes appareils multimédias en veille

Elles peuvent représenter environ 20 % de la consommation globale des équipements multimédias. Il faut donc les éteindre complètement.

Réduire les consommations dès l'achat !

➤ Je privilégie un écran LED ou LCD pour le téléviseur et LCD pour l'ordinateur.

Les écrans plasmas peuvent consommer jusqu'à 50% de plus qu'un écran LCD.

➤ J'adapte la taille de l'écran à mes besoins.

Plus l'écran est petit, moins vous consommerez d'électricité !... Un écran d'ordinateur 15 pouces consomme en moyenne 50% de moins qu'un écran 17 pouces.

➤ Je privilégie au maximum l'utilisation d'un ordinateur portable

Il consommera 50 à 80% d'énergie en moins que les postes fixes.

À SAVOIR

➤ Tous les appareils multimédias, quand ils ne fonctionnent pas peuvent continuer à consommer s'ils ne sont pas complètement éteints. Ce sont les consommations cachées ou les veilles.

➤ Attention à ne pas confondre écran en mode veille et écran de veille ! Les économiseurs d'écrans avaient un intérêt pour les écrans cathodiques (augmentation de la durée de vie) mais aucun pour les écrans plats. Ils consomment 2,7 fois plus d'énergie qu'un écran noir !

LES CONSEILS EN +

- Soyez vigilants aussi pour la consommation des chargeurs de téléphone portable et cafetières programmables ; laissés branchés, ils consomment de l'électricité.
- Pour lutter contre les consommations cachées, une solution consiste à brancher tous les appareils sur une multiprise avec interrupteur. Cette manipulation vous permet d'éteindre complètement tous les appareils en même temps dans la limite de la puissance supportée par la multiprise. Il existe aujourd'hui des équipements avec interrupteurs déportés ou infra-rouge qui évitent de devoir se déplacer pour éteindre sa multiprise !

Comparatif des consommations des appareils en veille

Appareils	Consommation moyenne en veille (kWh/an)	Coût par an
Télévision LCD	8,5	1,1 €
Lecteur DVD	15	2 €
Home cinéma	19	2,5 €
Disque dur/DVD	39	5,1 €
Chaîne Hi-fi compactes	36	4,7 €
Jeux vidéo	9,1	1,2 €
Unité centrale principale	15,6	2 €
Écran LCD principal	4,3	0,6 €
Ordinateur portable	12	1,6 €
Imprimante jet d'encre	12,8	1,7 €
TOTAL	171,3	22,3 €

source : Enertech, campagne de mesures 2007-2008

Sur une année, les téléviseurs peuvent consommer davantage durant le mode veille (20 heures par jour) que pendant le temps de fonctionnement (4 heures par jour).

Effectuer les bons réglages

➤ Je règle les paramètres de mon ordinateur

Il est possible d'adapter au mieux la consommation de son ordinateur en fonction de l'usage que l'on en a. Cela passe par la programmation des mises en veilles, et de l'extinction de l'écran.

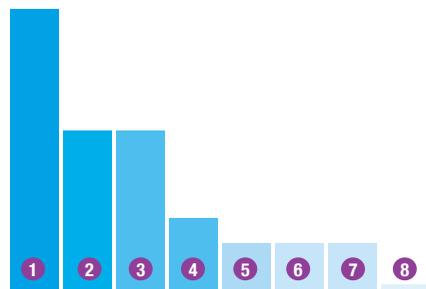
➤ Je règle mon écran de télévision

Optimiser les réglages de son écran plat permet de réaliser des économies pouvant être très importantes, de quelques dizaines de kWh pouvant aller jusqu'à une centaine de kWh. Les nouveaux écrans plats ont pour la plupart des modes économie d'énergie qui ne sont pas activés à l'achat. Dans cette configuration, même en appuyant sur le bouton «on/off» du téléviseur, il n'est pas complètement éteint et consomme autant qu'une veille. En activant la fonction «économie d'énergie», une fois le bouton «off» enclenché, la TV est complètement éteinte et ne consomme plus.



Les consommations d'eau

Dans les pays occidentaux, la consommation d'eau par personne a pratiquement doublé depuis 1950. En France, la consommation journalière d'eau potable avoisine les 140 litres par jour et par personne. Le WC est l'un des postes le plus consommateur dans l'habitat. Il représente 18 % des consommations d'eau potable. C'est pourquoi il faut réduire le volume de l'eau utilisée pour les chasses.



- 1 Bain et douche 36 %
- 2 WC 18 %
- 3 Lessive 18 %
- 4 Vaisselle 9 %
- 5 Cuisine 6 %
- 6 Ménage 6 %
- 7 Arrosage 6 %
- 8 Boissons 1 %

Source : l'eau du robinet dans notre quotidien, CI EAU, 2006



Des gestes qui comptent :

Trop de pression ?

Je vérifie la pression de mon installation d'eau

La régulation de la pression d'eau favorise les économies d'eau et protégera toutes les robinetteries.

Exemple de débit en fonction de la pression pour un robinet :

- 6 bars > 25 l/minute
- 3 bars > 17 l/minute

J'agis sur les débits

Il existe différents équipements qui s'adaptent au niveau de la robinetterie :

- mousseur-aérateur : il abaisse le débit de 12 à 6 l par minute et permet des économies d'eau pouvant atteindre les 50 %. Il s'agit d'un mélange d'air et d'eau qui ne se ressent pas à l'utilisation.
- douchette hydro-économe : le gain de consommation varie souvent de 50 à 70 %;
- stop-douche : pendant que vous vous savonnez, vous appuyez sur le bouton et l'eau s'arrête;
- mitigeur thermostatique : sur la douche ou la baignoire, il vous permet d'avoir l'eau à la température désirée. Le gain sur l'eau chaude est proche des 30 %;
- mitigeur double-débit : vous avez deux niveaux de débit quand vous soulevez le levier du robinet, donc deux niveaux de pression plus ou moins importants.

Attention « chasse d'eau »

Je réduis la contenance de la chasse d'eau

J'installe des plaquettes économiques dans mon ancien WC possédant un réservoir d'eau de 9 ou 12 litres. L'économie d'eau peut être de 3 à 4 litres à chaque tirée de chasse.

Je pense aux toilettes sèches

Quand le logement est équipé d'un jardin, il est possible d'installer des toilettes sèches. 18% de la consommation d'eau peuvent être ainsi économisés.



LES CONSEILS EN +

Comment dépister les fuites ?

Il suffit de surveiller les chiffres du compteur d'eau ou de placer un colorant alimentaire dans le réservoir des toilettes.

Comment vérifier la pression du réseau d'eau ?

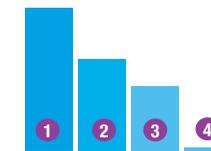
Si un robinet ouvert à fond remplit une bouteille d'1 litre en moins de 4 secondes, alors la pression est supérieure à 3 bars.

En cas de doute, je fais appel à un professionnel qui, grâce à un manomètre, vérifiera la pression exacte et la réglera.

Si la pression reste élevée, j'installe un réducteur de pression entre le compteur et les équipements sanitaires.

J'installe un mécanisme double commande 3/6 l

Il peut permettre d'économiser jusqu'à 35% d'eau dans les toilettes ! Le système est composé de deux boutons ; la totalité (6 l) ou la moitié (3 l) est ainsi évacuée.



- 1 WC équipé d'un réservoir de 9 litres : 40 m³/an > 120 €/an
- 2 WC équipé d'un réservoir de 6 litres : 26 m³/an > 78 €/an
- 3 WC équipé d'un réservoir de 3/6 litres : 18 m³/an > 54 €/an
- 4 Toilettes sèches : 0 m³ et 0 € par an

A SAVOIR

Lutte contre les fuites

On peut changer un joint ou le clapet de soupape de sécurité du ballon d'eau chaude.

L'eau de pluie peut servir pour l'arrosage, le robinet extérieur, les toilettes, le lave-linge. Attention : un double circuit et une signalétique adaptée sont obligatoires.

Quelques ordres de grandeur complémentaires :

Une douche de 5 minutes est plus économique qu'un bain (60 litres au lieu de 200 litres).

Les fuites représentent un gaspillage qui peut atteindre jusqu'à 20 % de la facture d'eau !...

Un robinet qui goutte peut déborder de 5 à 90 m³/an, soit 15 à 270 € !

Une chasse d'eau qui fuit gaspille entre 30 et 250 m³/an, soit 90 à 750 € !

Info Trak O'Watts



Initiative inédite pour aider 70 familles bretonnes à réduire leur consommation électrique, l'opération Trak O'Watts, pilotée par l'Etat, l'Ademe et la Région dans le cadre du pacte électrique Breton, lancée en octobre 2011 à été clôturée en juin 2012.

Accompagnées et conseillées par les Espaces-Info Energie, les familles se sont engagées à changer leurs habitudes de consommation en mettant en place chez elles des gestes simples. Elles ont ainsi en moyenne réalisées 16% d'économie, soit 436 kWh (52 euros) de diminution sur la part électricité spécifique de leur facture (pour plus de détail et d'information: www.trakowatts.fr, www.bretagne-energie.fr/centre-de-ressources/des-gestes-economes/ ou contactez votre conseiller Info Energie)



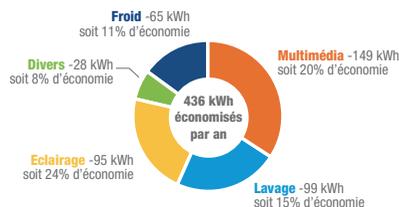
600 familles candidates
70 familles sélectionnées



6 mois d'expérimentation



70 gestes économes
16% d'économie sur la facture
soit 436 kWh ou 52€ / an



Info EcoWatt

ÉcoWatt Bretagne
Le bon geste énergie

EcoWatt est une démarche mise en place pour sensibiliser la population bretonne aux problématiques d'alimentation électrique du territoire, aux risques de coupures d'électricité. Elle incite chacun à la pratique des gestes économes pour une meilleure maîtrise de la consommation d'électricité.

Cette opération, novatrice et originale, s'articule autour d'une campagne de communication interactive et pédagogique. Elle repose sur le site www.ecowatt-bretagne.fr, qui déclenche des « alertes », dans l'esprit des journées verte, orange ou rouge de Bison Futé, à destination des consommateurs qui se sont inscrits. Ce dispositif utilise des moyens modernes de transmission rapide pour l'envoi des alertes (mails, SMS, Facebook, Twitter...).



La démarche EcoWatt a été initiée le 12 novembre 2008 par RTE, Réseau de Transport d'Électricité, en partenariat avec la Préfecture de Région Bretagne et les services de l'État, le Conseil Régional de Bretagne, Électricité Réseau Distribution de France (ERDF) et la direction régionale Bretagne de l'ADEME.

Des Espaces Info-Energie pour vous informer

Des spécialistes à votre service Qui sont ces conseillers ?

- **Pour trouver des solutions concrètes** de maîtrise des consommations d'énergie (isolation, chauffage, éclairage, équipement, RT 2012...).
- **Pour vous aider à recourir aux énergies renouvelables :** solaire, bois, éolien...
- **Pour évaluer les consommations énergétiques dans l'habitat,** en fonction de différents critères (bâti, chauffage, équipements électriques, usages ...).
- **Pour concrétiser votre projet** avec tous les outils en main : de la solution technique aux aides financières.

Les conseillers sont des spécialistes des questions de l'énergie dans l'habitat, formés spécifiquement et régulièrement aux problématiques thermiques et climatiques. Ils renseignent également sur les dispositifs d'accompagnement financiers : crédit d'impôt, éco-prêt à taux zéro, aides locales...

Animer et informer

Les conseillers organisent ou participent à de nombreux événements sur le territoire breton : salons, foires, expositions, conférences, visites d'installation...

Le programme actualisé des animations est en ligne sur le site régional des EIE (www.bretagne-energie.fr)

Signataires d'une charte avec l'ADEME, ils s'engagent à assurer un conseil gratuit, objectif, neutre et de qualité.





Un conseiller près de chez vous



Retrouvez les coordonnées complètes sur le site www.bretagne-energie.fr

ALE DU PAYS DE SAINT-BRIEUC
SAINT-BRIEUC
info-energie@ale-saint-brieuc.org

PAYS DE TREGOR GOELO
LANNION
infoenergie@paystregorgoelo.com

PAYS DU CENTRE BRETAGNE
LOUDEAC
infoenergie@pays-pontivy.fr

PAYS DE DINAN
DINAN
infoenergie@pays-de-dinan.org

ALECOB
CARHAIX
alecob@wanadoo.fr

ENER'GENCE
BREST
info.energie@energence.net

QUIMPER CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT
QUIMPER
infoenergie@quimper-cornouaille-developpement.fr

HEOL
MORLAIX
contact@heol-energies.org

ALEC DU PAYS DE RENNES
RENNES
infoenergie@alec-rennes.org

PAYS DE SAINT MALO
SAINT-MALO
infoenergie@pays-stmalo.fr

PAYS DE FOUGÈRES
FOUGÈRES
infoenergie@pays-fougeres.org

PAYS DE VITRÉ, PORTE DE BRETAGNE
VITRÉ
infoenergie@paysdevitre.org

PAYS DE REDON BRETAGNE SUD
REDON
eie@pays-redon.fr

ALOEN
LORIENT
infoenergie@aloen.fr

PAYS DE VANNES
VANNES
infoenergie@pays-vannes.fr

PAYS D'AURAY
AURAY
info.energie@auray-quiberon.fr

PAYS DE PONTIVY
PONTIVY
infoenergie@pays-pontivy.fr

PAYS DE PLOERMEL, CŒUR DE BRETAGNE
PLOERMEL
eie@paysdeploermel-coeurde-bretagne.fr

PAYS DE GUINGAMP
GUINGAMP
infoenergie@paystregorgoelo.com

En Bretagne, des conseils neutres, objectifs et gratuits

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE DE 13H30 À 17H30

0805 203 205
NUMÉRO VERT Appel gratuit depuis un poste fixe

www.bretagne-energie.fr



Dans le cadre du Contrat de projets État - Région, l'État, l'ADEME

En Bretagne, l'État, l'ADEME et le Conseil régional soutiennent le réseau des Espaces **INFO → ÉNERGIE**, service gratuit de proximité. Les particuliers y trouvent informations et conseils gratuits, neutres et objectifs sur l'efficacité énergétique de leur habitation, les énergies renouvelables et le changement climatique. Les informations et/ou conseils fournis sont indicatifs, non exhaustifs et à partir des seuls éléments présentés/demandés par le public. Le choix et la mise en œuvre des solutions découlant des informations et/ou des conseils présentés par un Conseiller **INFO → ÉNERGIE** relèvent de la seule responsabilité du public. La responsabilité du Conseiller **INFO → ÉNERGIE** et de la structure accueillant l'Espace **INFO → ÉNERGIE** ne pourra en aucun cas être recherchée.